

La biotechnologie LE NOUVEAU KLONDIKE

CS 438, 3TC
AI 300
ou
la quête du
Graal

Robert Dutrisac

NUCLÉOTIDES, enzymes ou antigènes, ces molécules complexes qui portent les noms évocateurs de CS 438, AI 300, AC 137 ou 3TC ont remplacé l'or dans ce nouveau Klondike de la biotechnologie et de la pharmacologie. Et les salopettes et les bottes de travail des prospecteurs du début du siècle ont fait place aux sobres complets et aux guccis des financiers new-yorkais ou californiens.

Ils étaient 1500 à l'hôtel Westin St. Francis Westin de San Francisco venus, cette semaine, entendre les dirigeants de quelque 150 entreprises de recherche en biotechnologie, en pharmacologie et en instrumentation médicale, autant de Ph. D. en quête de millions. Et une seule entreprise canadienne avaient été conviée à cet événement annuel organisé par les banquiers d'affaires Hambrecht & Quist : BioChem Pharma qui, avec son composé anti-sida, le 3TC, rendu à la dernière phase d'essais cliniques avant son approbation par le Food and Drug Administration (FDA) américaine, ne déparait aucunement parmi ces cracks des protéines et des gènes.

Cette version moderne de la quête du Graal est financée à coup de milliards par année, témoignant à la fois des énormes ressources financières des fonds de retraite et d'investissement américains et de la vitalité de la recherche génétique et biomédicale aux États-Unis. Au Canada, où on préfère encore investir dans les mines si on a le goût du risque associé aux perspectives de rendements exponentiels, on a 20 ans de retard.

En matière de recherche, les petites entreprises de biotechnologie ont damé le pion aux grandes multinationales pharmaceutiques, celles-là même qu'on se vante d'avoir attiré au pays, brandissant bien-haut les retombées en recherche-développement que ces méga-entreprises effectueront. Or pour la plupart, elles n'entreprendront au Canada que des recherches cliniques, que des tests sur des composés conçus ailleurs. On est très loin de la recherche fondamentale ou de celle qui mène à la découverte de nouveaux produits.

«Les grandes infrastructures des grosses maisons pharmaceutiques sont capables de soutenir de façon compétitive chacune des fonctions de l'organisation à une exception près, la fonction recherche», écrit dans une analyse récente de

l'industrie de la biotechnologie Hambrecht & Quist. Ces banquiers d'affaires font leur pain et leur beurre de ces petites entreprises dont ils organisent les financements; ils préchent donc pour leur paroisse. Mais ils ne sont pas les seuls à constater que l'industrie de la biotechnologie est le fait de petites entreprises qui réunissent chacune une poignée de chercheurs de haut calibre et qu'elle a ainsi «révolutionné le processus de découverte des médicaments», comme ils l'écrivent dans leur étude.

BioChem Pharma a été fondée en 1986 selon ce modèle. Son président Francesco Bellini vient de la multinationale Ayers et a laissé un emploi sûr pour lancer l'entreprise avec des chercheurs de l'Institut Armand-Frappier et de l'Université McGill, notamment. «Au début personne ne comprenait ce que je voulais faire», a confié M. Bellini.

Aujourd'hui, BioChem Pharma, un des rares cas au Canada, est encore loin des deux grands «success stories» de l'industrie, Genentech, qui a connu son heure de gloire à la fin des années 80, et Amgen, l'étoile montante du début des années 90. Partie de rien ou presque, Genentech affiche une capitalisation de 5,4 milliards\$ et Amgen de 12,3 milliards\$. L'une comme l'autre doivent leur succès à la commercialisation d'un ou deux produits novateurs.

En comparaison, la capitalisation de BioChem Pharma atteint 850 millions\$; elle se situe tout de même dans le premier tiers des compagnies représentées à la convention de Hambrecht & Quist, une palette à peu près complète des entreprises prometteuses dans le domaine en Amérique du Nord.

A son arrivée à San Francisco cette semaine, M. Bellini apprenait la sortie d'un premier rapport sur sa compagnie écrit par l'analyste Tim Wilson, de Hambrecht & Quist, une analyse détaillée et favorable qui recommandait l'achat des titres de BioChem Pharma. «Je suis très impressionné par la chimie médicinale de cette compagnie, notamment le très intéressant composé 3TC», nous dira M. Wilson, un docteur en médecine converti au capital de risque.

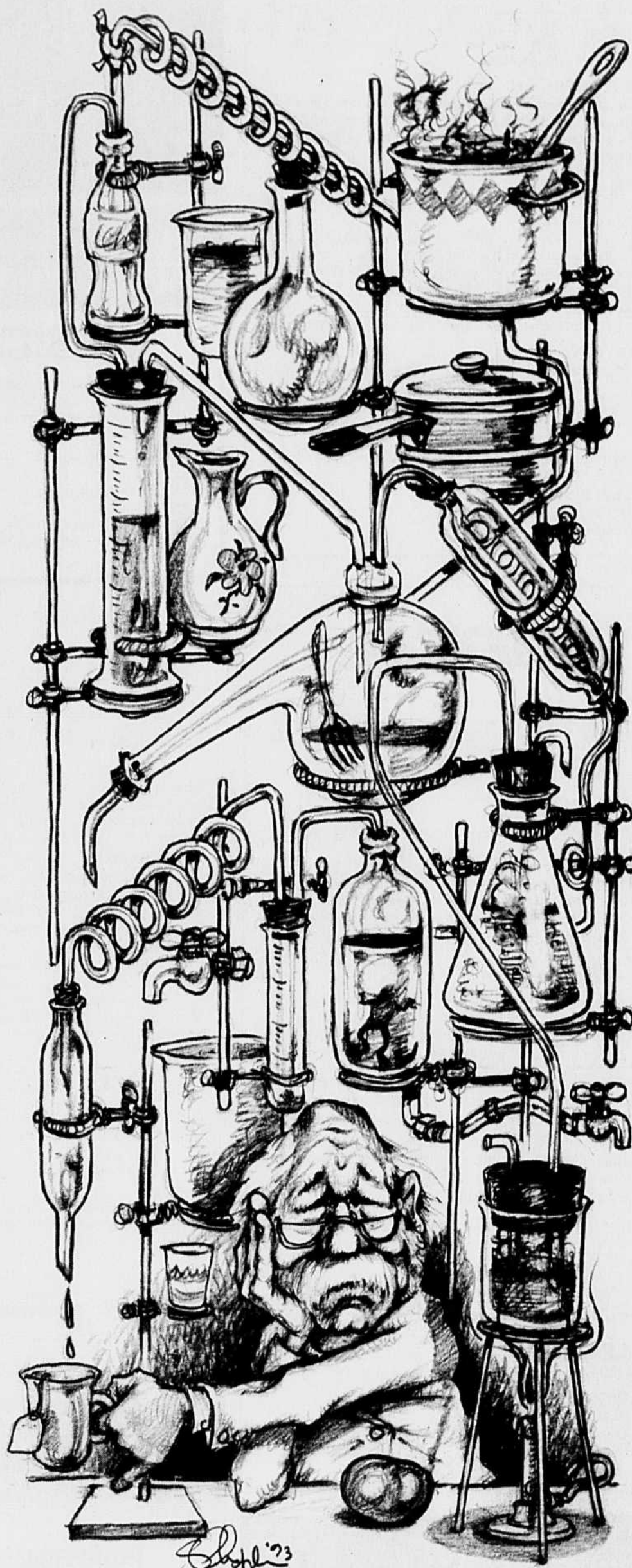
Un autre carte que BioChem Pharma a en main, c'est son association avec la multinationale Glaxo qui se charge des essais cliniques pour le 3TC comme substitut non toxique de l'AZT, le médicament anti-sida le plus efficace à l'heure actuelle que commercialise Burroughs Wellcome. «Glaxo est une compagnie pharmaceutique à la fois très dure (tough) et très habile (smart)», souligne M. Wilson.

Le 3TC est non seulement relativement efficace contre le sida (il empêche la réplication du virus HIV) mais il l'est encore plus contre l'hépatite B, selon les données préliminaires. Dans l'un ou l'autre cas, il s'agit de marchés potentiels allant de 500 millions\$ à 1 milliard\$ par année.

Une des difficultés majeures qu'éprouvent ces jeunes compagnies, c'est d'évaluer avec justesse, une fois un produit prometteur découvert, combien de temps et d'argent il faudra consacrer afin de mener à bien les trois phases d'essais requises par la FDA dont l'imprimatur, essentiel pour la commercialisation d'un produit pharmaceutique, n'est pas assuré, loin de là, malgré les espoirs des concepteurs.

Typiquement, une compagnie, se basant sur des hypothèses scientifiques, trouve ou conçoit une molécule qui soulage ou guérit d'une affection quelconque. Dans la phase pré-clinique, la compagnie vérifie l'efficacité et l'innocuité relatives de son produit sur des animaux. Puis dans la phase II clinique, on en fait l'essai sur un

Voir page B-5: Klondike



Le surplus commercial chute de moitié

OTTAWA (PC) — La chute des exportations et la hausse des importations en novembre a eu pour effet de couper de presque de moitié le surplus commercial de marchandises canadien par rapport à celui enregistré au mois d'octobre, soit de 1,8 milliard\$ à 982 millions\$, a indiqué hier, Statistique Canada.

La valeur totale des exportations ont chuté de 280 millions\$ à 13,7 milliards\$ les ventes d'équipement de bureau et de télécommunications ayant fortement périclité.

Les exportations vers les États-Unis ont cotinué à enregistrer des records et celles vers le Japon ont atteint leurs plus hauts niveaux depuis avril 1991.

«Toutefois, ces augmentations ont été plus que contrebalancées par de plus faibles exportations vers les autres partenaires commerciaux», a précisé l'agence gouvernementale.

Les plus fortes baisses ont touché les exportations vers la Communauté économique.

Les importations de presque tous les produits étaient en ausse en novembre, grimpant de 539 millions\$ par rapport à celles du mois d'octobre à 12,7 milliards\$.

Ces chiffres sont des estimations et seront révisés plus tard.

Malgré la baisse qui a affecté les exportations, elles demeurent quand même bonnes grâce à la relative faiblesse du dollar canadien.

Les économistes croient que cette tendance continuera en 1993.

La dislocation de l'empire des Reichmann est engagée

Gérard Bérubé

ENGAGÉ dans un processus de rencontres marathon avec ses créanciers la semaine dernière, la dislocation de l'empire immobilier des Reichmann a pris la forme d'une liquidation ordonnée des plus beaux fleurons.

Au cours de la semaine, la centaine de créanciers ordinaires d'O&Y, répartis en 34 groupes, ont multiplié les réunions afin de voter sur le dernier plan de restructuration de l'entreprise, le troisième à avoir été soumis au cours des huit derniers mois. Vendredi, 13 groupes avaient approuvé le plan, incluant les créanciers ordinaires de la Tour de la bourse à Toronto, et quatre l'avaient rejeté. Les 17 autres ont demandé un délai supplémentaire, le temps d'analyser plus en profondeur les différents amendements techniques apportés aux dossiers, certains demandant un ajournement au 25 janvier.

La centaine de créanciers se dispute les droits sur une dette totale canadienne de 8,6 milliards\$, un passif qu'O&Y tente de restructurer sous la protection de la Cour depuis mai dernier. Le dernier plan de redressement déposé par l'empire immobilier en décembre prévoit la saisie des éléments d'actif au gré et selon la volonté des créanciers.

Trois groupes parmi les 34 qui se sont succédés la semaine dernière, ont fait valoir leur droit et rejeté la proposition d'O&Y. Le dernier en lice, survenu hier, touche le First Canadian Place, un des fleurons de l'empire, un édifice de 72 étages situé au cœur de Toronto. Les créanciers, essentiellement des compagnies

d'assurances et des caisses de détentrices de quelque 475 millions\$ d'obligations de deuxième rang, ont rejeté la proposition dans une proportion de 98%. Ce faisant, ils disposent d'une période de 30 jours pour entamer les procédures judiciaires devant mener à la saisie de l'immeuble.

Dans un communiqué, le représentant de ce groupe a déclaré vouloir toutefois s'en remettre à l'équipe présentement gestionnaire de First Canada Place, une équipe composée de représentants de la Banque de Montréal, de la North American Life et d'O&Y.

Jeudi, ce fut au tour du syndicat financier dirigé par Citibank du Canada et comprenant six banques japonaises de tourner le dos aux propositions d'O&Y et d'exercer leur droit sur des créances d'environ 500 millions\$. Les créanciers d'Amoco Centre, à Calgary, ont emboîté le pas.

La veille, un groupe de créanciers possédant une hypothèque de 160 millions\$ sur l'immeuble Fifth Avenue Place, de Calgary, avait également voté contre le plan. La gestion de l'édifice a toutefois été laissée entre les mains d'O&Y.

Cette valse de négociations marathon a débuté par un premier faux pas. La semaine précédant cette ronde de rencontres, la compagnie d'assurances américaine Prudential avait annoncé qu'elle procéderait à une saisie du complexe Aetna Center, un immeuble de 28 étages à Toronto.

Prudential devenait, par le fait même, le premier créancier d'O&Y à saisir une propriété de l'empire, considéré comme étant le plus grand propriétaire immobilier au monde.

GATT: le pessimisme prévaut

BRUXELLES (Reuter) — Les négociations commerciales du GATT, stimulées à la fin de l'an dernier par la conclusion d'un compromis entre Bruxelles et Washington sur le dossier agricole, paraissent dans l'ornière pour longtemps.

Les pourparlers entre les 108 membres du forum mondial du commerce doivent reprendre mardi à Genève, au lendemain d'une nouvelle réunion des ministres de l'Agriculture des Douze convoquée pour examiner la compatibilité du compromis agricole avec la réforme de l'Europe verte décidée en juin dernier.

Mais l'atmosphère est au pessimisme à Bruxelles, non seulement quant aux chances de parvenir à un accord avant le délai fixé du 20 janvier, date d'entrée en fonctions du nouveau président américain Bill Clinton, mais aussi à plus long terme.

«On continue à négocier avec la perspective du 20 janvier, mais sans espoir. On a peut-être loupé une chance en décembre», a déclaré un diplomate européen en allusion à l'effervescence qui régnait peu après la conclusion de l'accord agricole.

Les Européens rejettent sur les Américains la responsabilité de cette impasse, qui n'est d'ailleurs pas faite pour déplaire à la France, farouchement opposée aux concessions déjà offertes par la Commission européenne en matière agricole.

«Nous avons déposé nos propositions», a ainsi souligné un responsable européen.

Voir page B-5: GATT

CARRIERES ET PROFESSIONS



Chef des programmes psycho-sociaux

Soutien à domicile

(Poste permanent — temps complet)
CONCOURS 93-02

Le CLSC LES FORGES vous offre l'opportunité de relever un défi intéressant dans un contexte de gestion décentralisée, axée sur une philosophie favorisant l'autonomie de notre clientèle, basée sur le respect de l'individu et la qualité des soins et services offerts.

RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité du Directeur de l'administration des programmes et services psycho-sociaux, vous assisterez ce dernier au développement et à l'application des programmes psycho-sociaux du soutien à domicile et en assurerez la gestion opérationnelle.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle ou de préférence de 2e cycle en sciences sociales.
 - Une formation universitaire complémentaire dans le domaine de la gestion et une très bonne connaissance du Réseau de la santé et des services sociaux seront considérées comme des atouts importants.
 - Connaissance approfondie de l'approche communautaire.
- Vous avez démontré par vos réalisations antérieures, du leadership, un sens de l'organisation, du dynamisme et une capacité de travailler en équipe.

RÉMUNÉRATION:

Votre rémunération sera établie conformément aux normes applicables aux cadres du Réseau de la santé et des services sociaux (classe en révision). Si vous êtes intéressé(e) à vous joindre à notre équipe, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le 29-01-93 à l'adresse suivante:

Conseillère en gestion des ressources humaines
CLSC LES FORGES
500, rue St-Georges
Trois-Rivières (Qc) G9A 2K8
CONCOURS 93-02

Une galerie d'art du centre-ville recherche UN DIRECTEUR OU UNE DIRECTRICE

RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Administration des opérations de la galerie
- Gestion du personnel
- Rencontre des artistes

EXIGENCES DU POSTE

- Bonne connaissance des arts
- Expérience de la vente
- Bon sens des affaires

Veuillez faire parvenir vos coordonnées à l'adresse suivante:

DOSSIER 1522
Le Devoir
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal, Qc H2Y 3S6

Toute réponse sera traitée confidentiellement.



Société Radio-Canada
Canadian Broadcasting Corporation

MUSICOTHÉCAIRE

La SRC est à la recherche d'un(e) musicothécaire, premier échelon, pour sa musicothèque à Toronto.

Exigences :

- ☐ M. Bibl. d'une université reconnue.
- ☐ Maîtrise de l'anglais et du français.
- ☐ Solides connaissances de la musique populaire québécoise et française.

Salaire : 25 000 \$ - 30 000 \$

Veuillez faire parvenir votre c.v. avant le 29 janvier 1993 au :

Service des ressources humaines
(Numéro de référence 17)
Société Radio-Canada,
C.P. 500, succursale A,
Toronto (Ontario) M5W 1E6

La SRC se conforme à la loi sur l'équité en matière d'emploi

LE DEVOIR

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE LA PUBLICITÉ

Le quotidien LE DEVOIR est à la recherche d'un directeur ou d'une directrice pour son service de la publicité.

Sous la responsabilité du directeur délégué à l'administration et dans le cadre des politiques et objectifs adoptés, le directeur ou la directrice de la publicité dirigera une équipe de représentants publicitaires et devra notamment préparer les budgets des services qui sont sous sa responsabilité et en superviser l'application, élaborer et mettre en oeuvre des stratégies et des programmes de ventes publicitaires et d'annonces classées, collaborer avec la directrice du marketing et du service à la clientèle à la gestion du programme des dons et commandites de l'entreprise.

La personne recherchée possède une solide expérience dans la direction d'un service de ventes publicitaires, si possible au sein de médias importants, est très dynamique, autonome et capable de travailler en équipe. Il ou elle détient un diplôme universitaire dans une discipline appropriée et démontre une maîtrise du français écrit et parlé, de même qu'une connaissance d'usage de l'anglais.

La rémunération sera déterminée en fonction de l'expérience.

Pour poser votre candidature, vous devez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 janvier 1993 à l'adresse suivante:

LE DEVOIR
Le directeur délégué à l'administration
2050, rue de Bleury
9e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9



UNIVERSITÉ SIMON FRASER, Burnaby, Colombie Britannique CHARGÉ DE COURS (courant alternatif) 1993-95

Le département de français de l'Université Simon Fraser en Colombie Britannique sollicite des candidatures pour un poste de Chargé de cours, comportant la planification et l'enseignement de cours de langue au niveau élémentaire et intermédiaire. Le poste est d'une durée de deux ans (du 1er septembre 1993 au 31 août 1995), soit 12 heures d'enseignements aux semestres d'automne et de printemps et une demi charge d'enseignement au semestre d'été.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en premier lieu aux citoyens canadiens et aux immigrants reçus. L'Université Simon Fraser s'engage à respecter l'équité en matière d'emploi.

L'ouverture de ce poste est soumise à l'approbation budgétaire.

DESCRIPTION DU POSTE:

Travailler en collaboration avec d'autres chargés de cours à la planification du programme académique. Le(la) candidat(e) choisi(e) sera en charge de deux cours de langue par semestre et de tout programme de laboratoire relié aux cours. Le(la) candidat(e) devra de plus exercer un contrôle suivi des instructeurs de langue et/ou chargés d'enseignement, et sera responsable de la préparation des examens et de l'évaluation des étudiants.

EXIGENCES:

- 1) Excellente connaissance du français parlé et écrit
- 2) M.A. en français
- 3) Expérience dans l'enseignement du français comme langue seconde et maîtrise des divers approches pédagogiques
- 4) Capacité de planifier, et de superviser un groupe d'instructeurs de langues ou chargés d'enseignement
- 5) Expérience dans l'apprentissage assisté par ordinateur un atout.

SALAIRE:

Selon les qualifications et l'expérience du(e) candidat(e) choisi(e). Les personnes intéressées devront faire parvenir un Curriculum Vitae ainsi que le nom et l'adresse de trois répondants à:

Dr. Rosa Davison
Directrice
Département de français
SIMON FRASER UNIVERSITY
Burnaby, B.C.
V5A 1S6

Toute candidature doit être transmise au plus tard le 15 mars 1993.

UQAM L'université actuelle

Professeur-e-s régulier-ère-s

Département des sciences administratives

1. Gestion des opérations

2. Finance

Sommaire de la fonction

Poste 1

- Enseignement et recherche en politique manufacturière et en gestion d'opération de service
- Service à la communauté

Poste 2

- Enseignement et encadrement aux trois cycles dans le domaine de la finance
- Recherche
- Service à la communauté

Exigences

Poste 1

- Ph.D. en gestion des opérations
- Maîtrise de la langue française obligatoire

Poste 2

- Doctorat en finance
- Spécialisation en finance corporative et internationale
- Expérience de l'enseignement universitaire

Date d'entrée en fonction : 1^{er} juin 1993

L'UQAM souscrit à un programme d'accès à l'égalité des femmes en emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyen-ne-s canadien-ne-s et aux résident-e-s permanent-e-s.

Traitement : selon la convention collective SPUQ-UQAM

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé, avant le 31 mars 1993 à M. Gilles Saint-Amant, directeur, département des sciences administratives, UQAM, C.P. 8888, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3P8.



Université du Québec à Montréal

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Un important syndicat national cherche un professionnel expérimenté pour s'engager dans tous les aspects de l'administration des ressources humaines. Ses responsabilités comprendront l'élaboration et l'administration de plusieurs programmes et politiques portant sur les ressources humaines, des questions de relations du travail, des systèmes d'administration et des programmes de formation.

Ce poste sera d'un intérêt pour des individus ayant un diplôme universitaire, de préférence en relations du travail ou en administration des ressources humaines, ou l'équivalent, au moins cinq années d'expérience dans une capacité analogue, de même qu'une connaissance et une compréhension approfondie des politiques et programmes du mouvement syndical, des droits de la personne, de l'équité salariale et de l'accès à l'égalité. D'excellentes qualifications de communication et une compétence en informatique sont également requises, ainsi que la capacité de communiquer dans les deux langues officielles serait considérée comme un atout.

Le salaire annuel courant est de 71 684 \$ à 72 555 \$.

Nous sommes engagés envers l'équité à l'emploi et nous favorisons les candidatures des femmes, des minorités visibles, des Autochtones, des personnes ayant des handicaps physiques et d'autres personnes, quelle que soit leur orientation sexuelle.

Veuillez transmettre votre candidature et votre curriculum vitae, d'ici le 5 février 1993 à:

DOSSIER 1521 / LE DEVOIR
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 3S6

Université du Québec à Trois-Rivières

PROFESSEURS RÉGULIERS

L'Université du Québec à Trois-Rivières sollicite des candidatures (femmes ou hommes) pour 2 postes de professeurs réguliers répartis dans 2 départements, pour divers champs disciplinaires.

FRANÇAIS (1 poste)

• Littérature française

Exigences: Doctorat en littérature. Expérience d'enseignement et de recherche en littérature française; spécialisation et publications dans les domaines visés par le poste. Champs d'intérêt: littérature française des XIXe et XXe siècles. Des recherches dans le domaine de la littérature intime seraient un atout.

SCIENCES HUMAINES (1 poste)

• Géographie environnementale

Exigences: Doctorat en géographie physique et télédétection. Expérience en enseignement et en recherche. Une expérience de travail dans l'entreprise privée est souhaitable. Champs d'intérêts: Quaternaire, géomorphologie, pédologie; connaissance des systèmes d'information géographique.

Fonctions: L'enseignement, la recherche, le service à la collectivité et, le cas échéant, la direction pédagogique.

Traitement: Selon la convention collective des professeurs.

Date d'entrée en fonction: 1^{er} juin 1993.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Faire parvenir par écrit l'offre de services accompagnée de deux (2) copies du curriculum vitae avant 17 heures, le 26 février 1993 à l'adresse suivante:

M. Michel Ringuet, doyen
Décanat de la gestion des ressources
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec, Canada / G9A 5H7



Université du Québec à Trois-Rivières

PROFESSEURE OU PROFESSEUR en adaptation scolaire

Le Département d'éducation spécialisée de la Faculté d'éducation sollicite, pour le 1^{er} juin 1993, des candidatures pour combler un poste de professeure ou de professeur régulier à temps complet dans le domaine de la didactique et de l'orthodactile des mathématiques.

Fonctions

Enseignement aux 1^{er} et 2^{es} cycles. Recherche. Encadrement d'étudiantes et d'étudiants de 2^e cycle. Collaboration à l'implantation d'un programme de doctorat.

Exigences

Doctorat en sciences de l'éducation ou dans une discipline connexe. Expérience professionnelle dans les champs de compétence privilégiés: didactique ou orthodactile des mathématiques. Une expérience dans la recherche et dans l'enseignement serait considérée comme un atout.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le lundi 1^{er} mars 1993, 16 h, à:

Monsieur le Doyen
Faculté d'éducation
Offre d'emploi 93-1-03
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

N.B.: Les conditions de travail sont régies par les conventions collectives en vigueur. L'Université de Sherbrooke respecte le principe d'équité en emploi et elle s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidents et résidentes permanents.



UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

UN PAYS DE CONNAISSANCE

UQAM L'université actuelle

Professeur-e régulier-ère en sémiotique littéraire et littératures contemporaines

Département d'études littéraires

Sommaire de la fonction:

- Enseignement
- Recherche
- Service à la communauté

Exigences:

- Doctorat en sémiologie, en études littéraires ou dans un domaine équivalent
- Publications récentes, pertinentes à la description du poste
- Aptitudes à l'administration et à l'encadrement pédagogique
- Connaissance de la littérature québécoise
- Expérience de la recherche et de l'enseignement au premier cycle et aux études supérieures dans le domaine de la sémiotique appliquée aux littératures contemporaines

Date d'entrée en fonction : le 1^{er} juin 1993

L'UQAM souscrit à un programme d'accès à l'égalité des femmes en emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyen-ne-s canadien-ne-s et aux résident-e-s permanent-e-s.

Traitement : selon la convention collective SPUQ-UQAM

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé, avant le 1^{er} mars 1993 à M. Jean Fiset, directeur, département d'études littéraires, UQAM, C.P. 8888, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3P8.



Université du Québec à Montréal

ECONOMIE

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

CANADA

■ **Fort recul des achats aux États-Unis:** Les voyages en automobile d'une journée aux États-Unis ont fortement reculé en novembre, la chute se chiffrant à 19,8% par rapport à novembre 1991 pour s'établir à 4 millions de voyages. Il s'agit de la plus forte baisse depuis que Statistique Canada compile ces données, soit depuis 1972.

■ **Le surplus commercial réduit de moitié:** Le surplus commercial a chuté de moitié entre octobre et novembre, reflétant une chute des exportations et une hausse des importations. Le surplus commercial est passé de 1,8 milliard\$ à 982 millions\$ entre les deux mois de comparaison. La valeur totale des exportations s'est contractée de 280 millions\$, à 13,7 milliards\$, et celle des importations a progressé de 539 millions\$, à 12,7 milliards\$.

■ **Chute des ventes au détail:** Les ventes dans les magasins à rayon ont chuté à 1,36 milliard\$ en novembre, soit 4,5% de moins qu'en novembre 1991. Québec a été le plus durement touché avec une dégringolade de 11,6%. Et dans les régions métropolitaines, c'est Montréal qui est la plus grande victime des méventes avec une chute de 12,1%.

■ **Le déficit continue sa progression:** Le déficit budgétaire du gouvernement fédéral a atteint 25,5 milliards\$ après les huit premiers mois de l'exercice 1992-1993, en hausse de 2,8% par rapport au déficit de la période correspondante en 1991-1992. Pour l'ensemble de l'exercice, le déficit prévu atteint désormais 34,4 milliards\$.

■ **Septième baisse du taux d'escompte:** Mardi, la Banque du Canada a répondu à l'appel des institutions bancaires en abaissant, pour une septième semaine consécutive, son taux d'escompte, le faisant passer de 7,27 à 6,99%.

■ **Reprise des mises en chantier:** Les mises en chantier au Québec en décembre ont connu un saut de 27,6% par rapport à novembre, pour s'établir à 37 000 unités (taux annuel corrigé des variations saisonnières). Au plan national, les mises en chantier ont enregistré une hausse de 3,5% pour s'établir à 178 000.

ÉTATS-UNIS

■ **La plus faible inflation depuis 1986:** Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1% en décembre, et de 2,9% sur l'ensemble de 1992, soit la progression la plus faible depuis 1986. En 1991, la hausse des prix s'était chiffrée à 3,1%.

■ **Augmentation de la production:** La production industrielle, corrigée des variations saisonnières, s'est appréciée de 0,3% en décembre, après avoir augmenté de 0,4% en novembre. Pour l'ensemble de 1992, l'augmentation se chiffre à 2,9%. Le taux d'utilisation des capacités manufacturières s'est établi à 79,3% en décembre, contre 79,2% le mois précédent et 78,7% en décembre 1991.

■ **Le déficit commercial se creuse:** Le déficit commercial s'est creusé de 5,1% en novembre pour s'établir à 7,59 milliards\$ US, contre 7,22 milliards (donnée révisée) le mois précédent. Le gonflement du déficit est le résultat d'une baisse de 2,8% des exportations, à 37,97 milliards\$ US, et d'un recul moindre, de 1,6%, des importations, à 45,56 milliards\$.

■ **Hausse des ventes au détail:** Les ventes au détail ont augmenté de 1,2% en décembre et de 5,1% en 1992, comparativement à 0,9% en 1991.

■ **Faible hausse des prix de gros:** Les prix de gros ont progressé de 0,2% entre novembre et décembre, et de 1,6% sur l'ensemble de 1992. En 1991, les prix de gros avaient diminué de 0,1% après une hausse de 5,7% en 1990.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

DISTRICT SCOLAIRE No. 24 (KAMLOOPS) EST À LA RECHERCHE DE PROFESSEURS BILINGUES

Nous sommes à la recherche de professeurs bilingues du jardin d'enfance à la 12e année scolaire, pour l'année scolaire 1993-94.

Qualifications requises:

- excellente maîtrise du français à l'oral et à l'écrit;
- très bonne connaissance de l'anglais;
- formation d'enseignant(e) appropriée ou expérience;
- admissibilité au certificat d'enseignement de la Colombie Britannique.

Tout professeur qualifié, intéressé à poursuivre une carrière d'enseignant(e) dans un district progressif, dans une région du Canada jouissant d'un climat idéal est invité à faire parvenir leur curriculum vitae indiquant trois références avant le 30 janvier 1993 à:

Gilles Joubert
Directeur d'éducation
School District No. 24 (Kamloops)
Kamloops, B.C. V2C 3X7
Télécopieur (604) 372-1183

Les entrevues auront lieu dans votre région au mois de février 1993

Seulement les candidat(e)s sélectionné(e)s seront contacté(e)s.

UQAM L'université actuelle

Professeur-e-s régulier-ère-s

Département de philosophie

1. Philosophie politique, philosophie du droit et éthique
2. Philosophie allemande
3. Philosophie continentale contemporaine

Sommaire de la fonction

- Enseignement aux premier, deuxième et troisième cycles
- Direction de mémoires et de thèses
- Recherche
- Service à la communauté

Exigences

Poste 1

- Ph.D. avec spécialisation en philosophie politique ou philosophie du droit
- Domaine de spécialisation complémentaire : éthique ou théorie de la décision

Poste 2

- Ph.D. avec spécialisation en philosophie allemande
- Domaines de spécialisation complémentaires : phénoménologie et philosophie de l'esprit

Poste 3

- Ph.D. avec spécialisation en philosophie continentale contemporaine
- Domaines de spécialisation complémentaires : pensée critique, métaphysique et critique de la métaphysique

Date d'entrée en fonction : 1^{er} juin 1993

L'UQAM souscrit à un programme d'accès à l'égalité des femmes en emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyen-ne-s canadien-ne-s et aux résident-e-s permanent-e-s.

Traitement : selon la convention collective SPUQ-UQAM

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé, avant le 20 février 1993 à M^{me} Josiane Boulad-Ayoub, directrice, département de philosophie, UQAM, C.P. 8888, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3P8.

 Université du Québec à Montréal

PUBLICITÉ / COMMUNICATION



Des stagiaires de Bouillon de culture ont participé à la conception de cette annonce pour Saturn.

Le bouillon de culture de Cossette

Patrick Pierra

Collaboration spéciale

VOTRE OCCUPATION actuelle vous ennue passablement. Souvent, vous vous prenez à rêver des métiers qui vous iraient comme un gant, dans lesquels vous vous épanouiriez. La publicité? Pourquoi pas. Lorsque vous la voyez, à la télévision, quelques messages, rares, vous font sourire. Mais la plupart ne vous écrasent pas leur génie. Or vous êtes plutôt — sans vous vanter — une personne intelligente. Ceux qui vous connaissent savent même distinguer en vous l'étincelle du génie méconnu. Alors, inventer des slogans pour vendre des frites, ça ne doit rien avoir de bien sorcier. «Beaucoup de bœufs s'imaginent qu'ils sont capables de travailler en création publicitaire, dit Benoit Pilon, directeur de création à l'agence Cossette Communication-Marketing. Ceux qui viennent me voir tombent souvent de haut». Et ils sont nombreux à le rencontrer: depuis six mois qu'il est

à Montréal, Benoit Pilon a rencontré près d'une trentaine de candidats à un poste de «créatif» chez Cossette, la plus grande agence de publicité au Québec et (pourant?) l'une des plus inventives.

À ces candidats, des jeunes fraîchement sortis de l'université pour la plupart, Benoit Pilon demande d'imaginer une campagne de promotion pour McDonald's, le client de Cossette dont il supervise la création.

«Quand le candidat revient, je prends des précautions pour ne pas trop le vexer en lui disant que son idée de campagne est pourrie. C'est d'ailleurs tout à fait normal. Je lui explique ses principales erreurs, et je lui demande de recommencer. Si sa deuxième proposition est moins mauvaise que la première, il peut être un candidat intéressant».

À la suite de ce petit examen, Cossette a proposé à cinq jeunes de faire un stage payé de deux mois au sein du service de création. Le stage, appelé «Bouillon de culture», est parfois prolongé. Un stagiaire, Stéphane Veilleux, a même été embauché à temps plein par

l'agence après cette probation.

«Bouillon de culture sert de pépinière de concepteurs, explique Benoit Pilon. En faisant travailler les jeunes dans des conditions réelles, on peut beaucoup mieux juger leur potentiel que par une simple entrevue. On les accompagne aussi psychologiquement, pour ne pas les briser».

Benoit Pilon comprend la nécessité d'un tel encadrement. Lorsqu'il a abandonné la musique pour entrer en publicité, en 1984, il s'est trouvé catapulté dans la folie quotidienne d'une agence. Au bureau de Cossette à Québec, il a subi toutes les épreuves du débutant en création: la désillusion de comprendre que la bonne idée naît rarement avant un long travail, la frustration de voir toutes ses idées refusées, la désagréable impression de devoir réévaluer le jugement qu'on porte sur sa propre intelligence.

«Sans un heureux concours de circonstances, qui m'a permis de rester pour faire mes preuves, j'aurais très bien pu quitter le monde de la publicité, écoeuré à jamais. Les agences manquent

souvent de temps pour s'occuper de leurs jeunes recrues, pour les aider à développer leur potentiel».

Non pas que les jeunes bacilles de Bouillon de culture échappent aux épreuves des débutants. Ils commencent leur apprentissage par «McDo 101»: on leur demande de rédiger les signatures des bulletins de circulation à la radio, dans le style: «La circulation vous est offerte par McDonald's, qui vous rappelle que, cette semaine, le Big Mac est en promotion».

La créativité ne peut alors s'exercer que dans les étroites limites d'un format très contraignant. Si contraignant que les premiers jeux de mots proposés sont presque systématiquement jetés au panier. «Le moral des stagiaires s'effondre alors rapidement, raconte Benoit Pilon. On les aide ensuite à remonter, une petite victoire après l'autre». Jusqu'à ce que l'agence puisse juger si le stagiaire a sa place dans un service de création, ou si l'on doit gentiment lui indiquer la porte de sortie.

Finalement, inventer un slogan pour des patates frites, ça n'est peut-être pas si facile.

La reprise s'annonce poussive aux USA malgré la faible inflation

Jean-Louis Santini

de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — Les États-Unis démarrent 1993 avec une inflation bien maîtrisée, mais la reprise économique risque de rester poussive alors que les exportations, un des moteurs de la croissance, faiblissent avec l'essoufflement de l'activité au Japon et en Europe, estimaient hier des analystes, en commentant la dernière batterie d'indicateurs dévoilée par le gouvernement.

Sur le front de l'inflation, l'économie américaine a enregistré en 1992 sa meilleure performance depuis 1986 avec une hausse de seulement 2,9% des prix de détail après 3,1% en 1991, a indiqué le département du Travail. Pour décembre, cet indice a augmenté de seulement 0,1%.

En contraste, sur le front du commerce extérieur, les statistiques sont moins encourageantes. Le gouvernement a annoncé une nouvelle détérioration des termes de la balance commerciale en novembre avec un gonflement de 5,1% à 7,59 milliards\$ US du déficit. De plus, les chiffres d'octobre ont été révisés à la hausse à 7,22 milliards\$ US.

La sagesse des prix en 1992 reflète surtout la faiblesse de la croissance économique, soulignent les experts, selon lesquels le produit intérieur brut (PIB) n'a probablement pas dépassé les 2%.

Pour l'économiste John Lonski, de la firme de notation financière Moody's, l'inflation ne devrait pas davantage poser de problème en 1993 dans la mesure où l'accélération attendue de l'activité économique restera encore modeste, a-t-il prédit avec un taux de croissance du PIB de 2,5%. Le consensus des économistes privés et du gouvernement s'est établi actuellement à 2,9%.

La quasi-récession frappant l'Europe occidentale et le Japon, les deux grands marchés d'exportations des États-Unis, ainsi que la poursuite du mouvement de restructuration des entreprises américaines qui se traduisent par des milliers de suppressions d'emplois, sont les deux freins à une forte remontée en puissance de l'économie, a expliqué M. Lonski.

Les exportations, qui depuis 1988 tirent la croissance américaine, ont vu leur rythme tomber de 7,3% pendant les neuf premiers mois de 1991 à 5,9% pendant la même période en 1992 et cette tendance devrait s'accroître dans les prochains mois, a estimé cet expert alors qu'aucun signe de reprise se dessinent en Europe et au Japon. Selon les chiffres publiés vendredi par le département du Commerce, les exportations ont diminué de 2,8% pour retomber à 37,97 milliards\$ US.

Le recul a été le plus marqué pour les produits agricoles tels que surtout le soja et le blé ainsi que dans les industries manufacturières dont principalement dans les télécommunications et l'aéronautique. Sur la même période, les importations ont diminué de 1,6% à 45,56 milliards\$ US.

La faiblesse du commerce extérieur ne sera pas compensée par une véritable reprise du marché du travail aux États-Unis, a également estimé M. Lonski dans la mesure où, a-t-il expliqué le mouvement de dégraissage observé depuis deux ans dans l'ensemble des industries américaines «est loin d'être terminée».

Cette course à la réduction des coûts de production pour améliorer la productivité a coûté 265 000 postes de travail au secteur manufacturier en 1992, selon cet expert.

Cette carence d'emplois est un handicap majeur à une forte expansion dans la mesure où elle pèse sur les dépenses de consommation, a ajouté M. Lonski.

Le bond de 1,2% des ventes de détail en décembre annoncé jeudi par le gouvernement n'a probablement été qu'un feu de paille, ont observé des analystes pour qui les fêtes de fin d'année et les ristournes offertes par les constructeurs automobiles expliquent l'essentiel de ces bonnes performances.

La forte contraction des stocks des entreprises encore mise en évidence par les chiffres pour novembre publiés hier par le département du Commerce est en revanche encourageant, affirme l'économiste Michael Evans, directeur d'un cabinet de conjoncture de Washington.

Le fait que les stocks soient au plus bas depuis janvier 1989, va probablement conduire les entreprises à augmenter leur production et à embaucher tendent à indiquer les statistiques dévoilées vendredi par la Réserve fédérale et qui font ressortir une augmentation de 0,3% de la production industrielle en décembre, le troisième accroissement mensuel consécutif.

Mais pour compenser l'essoufflement des exportations et les effets sur l'emploi des restructurations industrielles, l'administration Clinton devra probablement prendre quelques mesures relance, estiment des analystes. Elle va également, comme l'a promis le président élu accroître les pressions sur ses partenaires pour une plus grande ouverture de leurs marchés aux produits américains.

Ces pressions risquent cependant de faire monter les tensions avec les Japonais et les Européens, qui confrontés à une récession intérieure, vont probablement se montrer plus féroces pour protéger leur marché intérieur, prédit-on généralement.

Le prix des maisons augmenterait cette année

TORONTO (PC) — Les compagnies immobilières pensent que les prix des maisons devraient légèrement remonter, cette année, après un an de relative stabilité.

«Nous constatons une reprise à travers l'ensemble du Canada», explique Gino Romanese, vice-président de Royal LePage.

Selon l'Association immobilière canadienne, les ventes totales auraient augmenté de 10,7% dans les 25 marchés les plus importants au Canada.

Les consommateurs ont profité des taux d'intérêt avantageux et des programmes gouvernementaux autorisant le transfert de fonds placés dans des REER, par exemple, pour effectuer l'achat d'une première propriété.

Les ventes de propriétés ont augmenté de 8% par rapport à 1991, ajoute M. Romanese, qui prédit une hausse de 4 à 5% dans les ventes de cette année.

Les prix devraient monter en suivant le taux d'inflation, «ou un peu davantage», poursuit-il.

À Montréal, où le prix moyen s'est situé à 113 688\$ l'an dernier, les prix des propriétés ont légèrement diminué, malgré une hausse de 14% des ventes. Mais, explique M. Romanese, les prix devraient se remettre à monter en 1993, augmentant vraisemblablement de 2%.

En Colombie-Britannique, le marché de l'immobilier, très actif

durant les dernières années, se stabilisera, suivant désormais les tendances de l'ensemble du Canada, précise Don Lawby, de Century 21.

«C'est ce que les gens désirent. Ils ne veulent pas de vague de prospérité, ils veulent de la stabilité», dit M. Lawby.

Les prix des propriétés de Toronto connaîtront une hausse de 2%, après avoir souffert d'une baisse de 8% en 1992.

Après la pause des Fêtes, nous avons hâte de vous revoir!

Menu d'affaires

8.75 \$ - 9.75 \$

Table d'Hôte (soir)

12.75 \$ - 19.75 \$

Chez
Pauzé
Depuis 1862

1657, rue Sainte-Catherine Ouest
Tél.: 932-6118 - Fermé le lundi
Stationnement gratuit (1 h 30)
garage du Faubourg
(Entrée rue Guy)

INRS
LA FORCE DE LA SCIENCE



Diane Léspérance

L'Institut national de la recherche scientifique est heureux d'annoncer la nomination de Mme Diane Léspérance à titre de directrice des communications de l'Institut.

Au moment de sa nomination, Mme Léspérance était responsable des communications et des relations publiques au Musée du Séminaire de Québec.

La directrice des communications de l'INRS aura entre autres mandats de voir au positionnement de l'INRS parmi les institutions québécoises de haut savoir et de recherche, de promouvoir les centres de recherche auprès des milieux industriels, gouvernementaux et universitaires, ainsi que d'établir des relations avec les divers représentants des médias.

Madame Léspérance est entrée en fonction à l'INRS le 7 décembre 1992.

 Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q., 1987, c.97), la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q., c. T-11.1) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, location, maritime, taxi, camionnage, en vrac, «camionnage local, intra et extra-provincial» et avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit l'être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention : 10 jours du présent avis

No : Q-93-10792-7
LES TRANSPORTS CARO INC.
17, boul. Ste-Anne Ouest
Ste-Anne-des-Monts (Québec)
G0E 2G0
Proc. : Bonnevillie, Veillette & Bernier
DEMANDE DE MAINTIEN DE PERMIS, SUITE À DES ACQUISITIONS D'INTERETS
4-Q-000419-002B
Transport scolaire

Délai d'opposition ou d'intervention : 21 jours du présent avis

No : M-93-23474-3

DENIS, Alain
«Denis et Denis Transit Enr.»
294, St-Paul Est
Coaticook, QC J1A 1G2
Proc. : LE BEL, Eric (Me)
DEMANDE DE PERMIS

Premièrement
Transport urbain.
Territoire : Barnard, Barnston Ouest, Barnston, Coaticook, Compton, Compton Station, Dixville, East Hereford, Martinville, Sainte-Edwidge-de-Clinton, Saint-Herménégilde, Saint-Mathieu-de-Dixville, Saint-Venant-de-Hereford, Stanstead-East et dans Sherbrooke seulement pour la clientèle provenant des municipalités précitées.
Clientèle : personnes handicapées physiquement et intellectuellement, personnes hospitalisées (cas lourd) et personnes non autonomes.
Transport adapté de cette clientèle pour rendez-vous avec les professionnels de la santé, transport entre les centres hospitaliers de la région, déplacement pour cours d'intégration et déplacement général de cette clientèle.
Horaire et fréquence : sur appel des différents organismes. Par exemple : Centre Hospitalier de Coaticook, Centres Hospitaliers de Sherbrooke, C.L.S.C. Albert Samson de Coaticook et Troubadours Transport de Coaticook.
Catégories d'autobus : 6 et 7
Durée : 5 ans à partir de la décision

Deuxièmement
Transport interurbain
Territoire : idem à premièrement
Clientèle : idem à premièrement
Horaire et fréquence : idem à premièrement
Catégories d'autobus : idem à premièrement
Durée : idem à premièrement

Troisièmement
Transport par abonnement
Territoire : idem à premièrement
Clientèle : idem à premièrement
Horaire et fréquence : idem à premièrement
Catégories d'autobus : idem à premièrement
Durée : idem à premièrement

Quatrièmement
Transport expérimental
Territoire : idem à premièrement
Clientèle : idem à premièrement
Horaire et fréquence : idem à premièrement
Catégories d'autobus : idem à premièrement
Durée : idem à premièrement

No : Q-93-10753-9
GILBERT, ROBERT
643, 9e Rue Ouest
Theftford Mines (Québec)
G6G 5K2
Proc. : Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet

Premièrement
DEMANDE DE MODIFICATION DE PERMIS
0-Q-000207-003A
Transport interurbain
Territoire : De Theftford Mines à Sherbrooke.
Parcours : Tel que déposé au dossier.
Horaire et fréquence : Selon l'horaire autorisé au dossier.
Clientèle : public en général
Catégorie de véhicule : 1, 2, 3, 4, 5 et 6
Afin d'enlever les conditions et restrictions suivantes : pas de service local de Theftford Mines à Dargreil incluant les municipalités intermédiaires.
Pas de service local de Sherbrooke à East Angus incluant les municipalités intermédiaires.

Deuxièmement
DEMANDE DE MODIFICATION D'HORAIRE
0-Q-000207-003A
Transport interurbain
Territoire : De Theftford Mines à Sherbrooke.
Affichage dans les autobus : du 03 août 1992 au 1er septembre 1992.

No : Q-93-10761-2
ALMA AUTOBUS & TAXIS INC.
101, Notre-Dame Est
Alma (Québec)
G8B 1H1
Proc. : Me Guy Poliquin

DEMANDE DE SUPPRESSION TOTALE PERMANENTE DE SERVICES
TRANSPORT INTERURBAIN
9-Q-000, 018-002A
Autorisation : De Alma à Métabetchouan
Affichage dans les autobus : du 11 décembre 1992 au 22 décembre 1992

No : Q-93-10762-0
AUTOCAR VICTO INC.
81, Avenue Gaudette
Victoriaville (Québec)
G6P 2L9
Proc. : Paquette, Perreault, Trudeau & Associés

DEMANDE DE MODIFICATION D'HORAIRE ET DE FREQUENCE
TRANSPORT INTERURBAIN
8-Q-000, 720-001A
Autorisation : D'Asbestos à Victoriaville
Affichage dans les autobus : du 17 novembre 1992 au 30 novembre 1992

No : Q-93-10788-5
PAUL TREMBLAY TRANSPORT LTÉE
4511, boul. Talbot
Chicoutimi (Québec)
G7H 5B1
Proc. : Flynn, Rivard

DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT ScolaIRE
Autorisation : Chicoutimi, St-Honoré pour l'établissement d'enseignement suivant : CEGEP de Chicoutimi.
Horaire et fréquence : selon l'horaire en vigueur pour le service de transport interurbain autorisé par le certificat du permis no : 7-Q-000, 002-001A ainsi qu'en fonction des demandes formulées par le CEGEP

de Chicoutimi.
Clientèle scolaire : Étudiants de l'option pilotage du CEGEP de Chicoutimi.
Catégories d'autobus : 1, 2, 3, 4, 5 et 6
Condition et restriction : Ce permis sera exploité uniquement en conjonction avec le permis 7-Q-000, 002-001A. Ce permis ne peut être renouvelé, transféré ou maintenu indépendamment du permis 7-Q-000, 002-001A.
Durée : 5 ans à compter de la décision.

No : Q-93-10789-3

NADEAU, Adélard
121, Principale Sud
St-Félix-de-Dalquier (Québec)
J0Y 1G0
DEMANDE DE PERMIS
Transport par abonnement
Autorisation : Toutes les municipalités incluses dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue (Région 08).
Clientèle : Personnes handicapées placées en résidence d'accueil et bénéficiant de services de réadaptation et d'insertion sociale et communautaire offerts par le Centre de Service Sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, la Maison Rouyn-Noranda inc. et par le Service d'acquisition d'habitudes de travail (SATH) de Clair Foyer.
Activités communes exercées par cette clientèle : ateliers de travail spécialisés et activités sociales, récréatives ou scolaires.
Horaire et fréquence : du lundi au vendredi, entre 7h30 et 17h.
Fin de semaine : sur demande.
Catégorie d'autobus : 5, 6 et 7.
Durée : 5 ans.

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention : 10 jours du présent avis

No : M-93-23458-6
JEAN HARB ET AL. EN SOCIÉTÉ
(P.J. Harb)
115 De Navarre app. 309
St-Lambert, QC J4S 1R5
Et demanderesse-cédante :
Taxi Populaire Inc.
6377 Garnier
Montréal, QC H2G 2Z8
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-21057-005A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-23464-4
HUDDY, MIREILLE
3636 Normandin
Chomedey, Laval, QC H7T 2N3
Et demandeur-cédant :
HUDDY, WILLIAM
3636 Normandin
Chomedey, Laval, QC H7T 2N3
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-204189-003A
Dans le territoire de :
Laval (A-08)

No : M-93-23475-0
NGUYEN, MINH LUAN
4029 Guenetie
Laval, QC H7T 2H2
Et demandeur-cédant :
KHASHAYAR SHADANLOU & AL. EN SOCIÉTÉ
(Shadanlou & Jahanbin Enr.)
551 Place du Parc
Montréal, QC H2W 2P1
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-214964-002A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-23478-4
KHOSHNAVAZI, SHAMSEDDIN
7460 Kingsley app. 123
Montréal, QC H4W 1P3
Et demanderesse-cédante :
2855-6994 Québec inc.
7460 Kingsley app. 116
Montréal, QC H4W 1P3
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-215132-002A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-23486-7
JOSEPH, RAPHAEL
6988, 16ième Avenue app. 8
Montréal, QC H2A 2S7
Et demanderesse-cédante :
Taxi Fallegi Ltée
3333, Jean-Talon O. app. 602
Montréal, QC H3R 2J1
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-206765-008A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-23490-9
LES PLACEMENTS ROMUALD LAFLEUR INC.
1125 Dawson
Dorval, QC H9S 1X9
AVIS DE PROPOSITION D'ACQUISITION D'INTERETS
8-M-214202-001A
Dans le territoire de :
Ouest de Montréal (A-12)

No : M-93-23516-1
KHATAMI, SAIED
419 Delmar
Pointe-Claire, QC H9R 4A3
Et demandeur-cédant :
MESGON, MEHRAN
419 Delmar
Pointe-Claire, QC H9R 4A3
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-215224-001A
Dans le territoire de :
Ouest de Montréal (A-12)

No : M-93-23523-7
HAJI, MOHAMMAD
604 Beaupaire
Beaconsfield, QC H9W 3E8
Et demandeur-cédant :
ROSENTHAL, FRED
3097, av. Brighton
Montréal, QC H3S 1T7
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-203354-002A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-23524-5
VALLÉE, GERVAISE
493 Charlevoix app. 3
Longueuil, QC J4J 4X5
Et demandeur-cédant :
LAFRENIÈRE, DENIS
291 Richard
St-Alexis-des-Monts, QC J0K 1V0
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-203135-001A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-23528-6
DUROCHER, NICOLE
105 Aurora
Pointe-Claire, QC H9R 3G6
Proc. : Me Robert Beaulieu, notaire
Et demandeur-cédant :
Lefebvre, Marcel
38, 54ième Avenue
Ste-Anne-de-Sabrevois, QC J0J 2G0
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-205049-003A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-23560-9
KARIMI-ZINDASHTI, HASSAN
7705 L'Acadie app. 507
Montréal, QC H3N 2W1
Et demandeur-cédant :
Gobeil, Guy
9351, Des Prairies
Montréal, QC H1Z 2N2
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-20877-002A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-23563-3
EL ZAWAHRI, MANSOUR
2275 Côte Vertu app. 205
Saint-Laurent, QC H4R 1P2
Et demandeur-cédant :
Boassaly, Norman N.
361 Laurin
Pierrefonds, QC H8Y 1Z5
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-209874-002A
Dans le territoire de :
Ouest de Montréal (A-12)

No : M-93-23569-0
SALLOUM, ROLA
1465 De Salaberry app. 3

Montréal, QC H3M 1J8
Et demanderesse-cédante :
2950-8058 QUÉBEC INC.
4589 King Edward
Montréal, QC H4B 2H6
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-215670-008A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : Q-93-10781-0
NADEAU, RENÉ
225, Route 109
St-Félix-de-Dalquier (Québec)
J0Y 1G0
Et demandeur-cédant :
BORDELEAU, VIAEUR
278, Rang 8
Landrienne (Québec)
J0Y 1V0
Proc. : Duquay, Bastien, notaires
TRANSFERT DE PERMIS
7-Q-201, 055-001A
Dans le territoire de l'agglomération de Amos (A-45)

No : Q-93-10782-8
2969-1045 QUÉBEC INC.
2856, rue Montreuil
Ste-Foy (Québec)
G1V 2E3
Et demandeur-cédant :
LOUIS IMBERT & ALS EN SOCIÉTÉ
(Le Groupe Imbert Enr.)
2856, rue Montreuil
Ste-Foy (Québec)
G1V 2E3
TRANSFERT DE PERMIS
2-Q-205, 473-002A
Dans le territoire de l'agglomération de Ste-Foy-Sillery (A-38)

No : Q-93-10784-4
2969-1052 QUÉBEC INC.
2856, rue Montreuil
Ste-Foy (Québec)
G1V 2E3
Et demandeur-cédant :
LOUIS IMBERT & ALS EN SOCIÉTÉ
(Le Groupe Imbert Enr.)
2856, rue Montreuil
Ste-Foy (Québec)
G1V 2E3
TRANSFERT DE PERMIS
2-Q-205, 473-002A
Dans le territoire de l'agglomération de Ste-Foy-Sillery (A-38)

No : Q-93-10786-9
2971-0175 QUÉBEC INC.
2856, rue Montreuil
Ste-Foy (Québec)
G1V 2E3
Et demandeur-cédant :
LOUIS IMBERT & ALS EN SOCIÉTÉ
(Taxi L.A.F.I. Enr.)
2856, rue Montreuil
Ste-Foy (Québec)
G1V 2E3
TRANSFERT DE PERMIS
2-Q-205, 473-003A
Dans le territoire de l'agglomération de Ste-Foy-Sillery (A-38)

No : Q-93-10787-7
THIBEAULT, JACQUES
180, boul. Karpis
La Malbaie (Québec)
G5A 1K2
Et demandeur-cédant :
MALTAIS, GAETAN
113, de la Colline
Rivière-Malbaie (Québec)
G5A 1A4
Proc. : Warren & Thibault, notaires
TRANSFERT DE PERMIS
2-Q-205, 655-001A
Dans le territoire 239802-RG La Malbaie formée des municipalités suivantes : La Malbaie 11350-V, Pointe-au-Pic 11300-VL

Délai d'opposition ou d'intervention : 21 jours du présent avis

No : M-93-23472-7
RONDEAU, CAROLE
(Limousine Cinq Étoiles)
240 du Charme
St-Ambroise-de-Kildare, QC J0K 1C0
DEMANDE DE PERMIS
Demande de permis de limousine de grand luxe pour tout le territoire du Québec.

No : M-93-23521-1
2859-5882 QUÉBEC INC.
4585 rue Beauvoir
St-Léonard, QC H1R 1V5
DEMANDE DE PERMIS
Demande de permis de limousine de grand luxe pour tout le territoire du Québec.

CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention : 10 jours du présent avis

No : M-93-23455-2
LES ENTREPRISES MARTIAL TREMBLAY INC.
981, Moisan
Chibougamau, QC G8P 1M9
Et demandeur-cédant :
TREMBLAY, Martial
981, Moisan
Chibougamau, QC G8P 1M9
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-505402-001A
Territoire : Région 08
Matières autorisées : Toutes

No : M-93-23463-6
PILON, Pierre
629, rang 4 sud, # 5
C.P. 283, Chénéville, QC J0V 1E0
Et demandeur-cédant :
LAROSE, Léopold
292, Ryan
Gatineau, QC J8P 3B6
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-509268-001A
Territoire : Région 07
Matières autorisées : Toutes

No : M-93-23495-8
LES ENTREPRISES RENÉ PARE & FILS LTÉE
777, Rang 3-4
Val Senneville, QC J0Y 2P0
Et demanderesse-cédante :
TRANSPORT HARDY INC.
941, 2ième Rue Ouest C.P. 209
Barrabute, QC J0Y 1A0
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-504133-006A
Territoire : Région 08
Matières autorisées : Toutes

No : M-93-23551-8
LES CAMIONNAGES M.G. INC.
52 rue Boutin
Amos, QC J9T 4G2
Proc. : Me Jean Drouin
MAINTIEN DE PERMIS SUITE À UNE FUSION
9-M-511325-001A
Territoire : Région 08

No : M-93-23555-9
Y. & D. FRASER INC.
R.R. 1
Rouyn-Noranda, QC J9X 5B7
Proc. : Me Benoit Boulanger
Et demanderesse-cédante :
LES CAMIONNAGES M.G. INC.
52 Boutin
Amos, QC J9T 4G2
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-511325-001A
Territoire : Région 08
Matières autorisées : Toutes

No : Q-93-10714-1
TRANSPORT ANDRÉ LEFEBVRE INC.
150, Route 155
Grande-Anse (Québec) G0X 2C0
Et demandeur-cédant :
P. PLAMONDON & FILS INC.
6000, 16ième Rue
Grand-Mère (Québec) G9T 5K5
Proc. : Pierre Beaulieu, avocat
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de :
Région 04
Matières autorisées : Toutes
Permis concerné : 4-Q-509286-001A

No : Q-93-10716-6
PICARD, RÉGIS
457, ch. Lapointe
Dégelis (Québec) G0L 1H0
Et demandeur-cédant :
LAVOIE, FRANCIS
156, rue St-Joseph

Rivière Bleue (Québec) G0L 2B0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de : Région 03
Matières autorisées : Toutes
Permis concerné : 9-Q-510339-001A

No : Q-93-10732-3
PARADIS, LINE
442, rue Couturier
Chicoutimi (Québec) G7H 3G7
Et demandeur-cédant :
BLACKBURN, MARTIN
6961, boul. Martel
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de : Région 02
Matières autorisées : toutes
Permis concerné : 6-Q-509532-001A

No : Q-93-10748-9
CHARGEMENT DALLAIRE & FRÈRES INC.
55, Rang Est
St-Ambroise (Québec) G0V 1R0
Et demandeur-cédant :
LAVOIE, LÉON
270, Sentier des Rapides
Ville de La Bale (Québec) G7B 3P6
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de : Région 02
Matières autorisées : Toutes
Permis concerné : 8-Q-502956-002A

No : Q-93-10760-4
MARCOTTE, CÉLINE
(M.S. TRANSPORT ENR.)
2660, 15ème Avenue
Shawinigan-Sud (Québec) G2P 2E4
Et demandeur-cédant :
ST-ARNAUD, LIONEL
3750, boul. St-Alexis
St-Luc (Québec) G0X 3K0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vras
Dans le territoire de : Région 04
Matières autorisées : Toutes
Permis concerné : 4-Q-503776-001A

No : Q-93-10765-3
DOMINIQUE GUILLEMETTE ET AL. EN SOCIÉTÉ
(Transport Gui-Ro Enr.)
868, chemin Vanier
Saint-Jean-Chrysostome (Québec) G6Z 129
Et demandeur-cédant :
CÔTE, HENRI
20, rue Principale
Saint-Hubert (Québec) G0L 3L0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de : Région 03
Matières autorisées : Toutes
Permis concerné : 7-Q-501496-001A

No : Q-93-10769-5
ASPHALTE PROVINCIALE INC.
4875, route 255
St-Luc (Québec) G0C 1N0
MAINTIEN DE PERMIS
(acquisition d'intérêt)
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de : Région 04
Matières autorisées : Toutes
Permis concerné : 9-Q-508994-001A

No : Q-93-10776-0
LES ENTREPRISES JOCELYN ET NICOLE INC.
2222, rue Quivelle
St-Romuald (Québec) G6W 2W3
Et demandeur-cédant :
CHAMBERLAND, DENIS
1473, Chemin Dussault
St-Romuald (Québec) G6W 2M4
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de : Région 03
Matières autorisées : Toutes
Permis concerné : 5-Q-506695-001A

No : Q-93-10783-6
BOUDREAU, RAYMOND
(TRANSPORT DE LA PETITE RIVIERE ENR.)
421, Chemin Petite Rivière
New-Richmond (Québec) G0C 2B0
Et demandeur-cédant :
P.A. LEBLANC & FILS INC.
109, Chemin du Port
New-Richmond (Québec) G0C 2B0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de : Région 01
Matières autorisées : Toutes
Permis concerné : 7-Q-507311-001A

COURTAGE EN CAMIONNAGE EN VRAC

Avis des affaires relatives au courtage en transport, donnés en vertu des dispositions des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.

Délai d'opposition ou d'intervention : 10 jours du présent avis

No : M-93-23550-0
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC RÉGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin
Bureau 201
Longueuil, QC J4G 1Y9
Proc. : Me Céline Trudeau
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE COURTAGE DE RÉGION
Permis concerné : 9-M-52601P-001A
La description du territoire original peut être consulté à nos bureaux aux heures d'ouvertures.

DEMANDE D'APPROBATION DE RÈGLEMENTS ET DU CÔT D'ADHÉSION ET DES FRAIS DE COURTAGE

No : M-93-23552-6
POSTE DE TRANSPORT EN VRAC RÉGION 05 INC.
906, King Ouest, suite 202
Sherbrooke, QC J1H 1S2
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE COURTAGE DE RÉGION
Permis concerné : 6-M-52508P-002A
La description du territoire original peut être consulté à nos bureaux aux heures d'ouvertures.

DEMANDE D'APPROBATION DE RÈGLEMENTS ET DES FRAIS DE COURTAGE

No : M-93-23553-4
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS EN VRAC RÉGION 08 INC.
343, 6e Rue Sud
Amos, QC J9T 3A5
Proc. : Me Pierre Beaudet
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE COURTAGE DE RÉGION
Permis concerné : 6-M-52610P-001A
La description du territoire original peut être consulté à nos bureaux aux heures d'ouvertures.

DEMANDE D'APPROBATION DE RÈGLEMENTS ET DES FRAIS DE COURTAGE

No : Q-93-10139-2
LES TRANSPORTS EN VRAC (RÉGION 03) INC.
1590, boul. Charest Ouest
Suite 218
Ste-Foy (Québec) G1N 4K8
Proc. : Beaudet & Beaudet
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE COURTAGE DE LA RÉGION 03 INC.
DEMANDE D'APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET DU CÔT D'ADHÉSION AU MONTANT DE 500.00 \$.
Les Règlements peuvent être consultés au bureau de la Commission des transports à Québec, aux heures d'ouverture.

No : Q-93-10763-8
LA CORPORATION DES CAMIONNEURS EN VRAC DE LA RÉGION 02 INC.
1948, boul. Meillon
Jonquières (Québec) G7S 3H3
Proc. : Beaudet & Beaudet
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE COURTAGE DE LA RÉGION

02
DEMANDE D'APPROBATION DES RÈGLEMENTS
Les règlements peuvent être consultés au bureau de la Commission des transports à Québec, aux heures d'ouverture.

No : Q-93-10764-6
TRANSPORTEURS EN VRAC DE LA RÉGION 04 INC.
228, rue Vachon
(Québec) G8T 8Y2
Proc. : Beaudet & Beaudet
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE LA RÉGION 04 INC.
DEMANDE D'APPROBATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX
La description des modifications apportées aux règlements généraux peut-être consultée au bureau de la Commission des transports à Québec, aux heures d'ouverture.

Délai d'opposition ou d'intervention : 21 jours du présent avis

No : M-92-23482-6
TRANSPORTEURS EN VRAC SHERBROOKE INC.
906, King Ouest, suite 202
Sherbrooke, QC J1H 5S2
DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF DE COURTAGE
0-M-52511P
Cotisation annuelle

No : M-92-23488-3
TRANSPORTEURS EN VRAC FRONTENAC INC.
103 rue Hamel, C.P. 161
Saint-Ludger, QC G0M 1M0
DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF DE COURTAGE
6-M-52513P
Cotisation annuelle

No : M-92-23512-0
SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC LAPRAIRIE-NAPIERVILLE INC.
915, boul. Ste-Elisabeth, suite 102
Laprairie, QC J5R 1W5
DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF DE COURTAGE
2-M-52609P
Cotisation annuelle

No : Q-93-10766-1
TRANSPORTEURS EN VRAC DE TEMISCOUATA INC.
85, rue de l'Eglise
Notre-Dame-du-Lac «Temiscouata» (Québec)

ECONOMIE

Certains géants de l'informatique voient le bout du tunnel

NEW YORK (Reuter) — Les géants américains de l'informatique ont encore connu des difficultés au 4^e trimestre 1992, en raison de la récession en Europe et au Japon, mais certains d'entre eux voient peut-être le bout du tunnel.

Les deux plus grosses firmes, IBM et Digital Equipment, enregistrent encore d'importantes pertes dues à la restructuration du secteur.

Digital a annoncé hier des pertes de 73 millions\$ au deuxième trimestre et IBM en annoncera probablement aussi mardi prochain pour son quatrième trimestre.

La perte de Digital se compare à celle de 155,2 millions\$ enregistrée au deuxième trimestre de 1991-1992, et gonfle à 334,5 millions\$ (2,60\$ par action) le déficit des six premiers mois (comparativement à 629 millions\$, ou 5,05\$ par action, un an plus tôt). Entre les deux semestres de comparaison, les revenus de Digital ont passé de 6,7 à 7 milliards\$.

Les résultats d'IBM devraient, pour leur part, prendre en compte des provisions de 6 milliards\$ annoncées le mois dernier pour de nouvelles réductions d'effectifs portant sur 25 000 employés en 1993.

IBM affirme qu'il n'enregistrera ni gain ni perte mais les analystes ne sont pas optimistes sur les perspectives à court terme de la firme. Résultat de cette hésitation: les firmes d'évaluation multiplient les décotes sur les titres de dette du géant de l'informatique.

Dix mois après la réévaluation à la baisse par Moody's, l'agence américaine Standard & Poor's a baissé de trois crans la cote d'IBM, laissant l'entreprise parmi les mieux cotées au monde mais ajoutant une certaine touche d'incertitude à ses perspectives. Les quelque 19 milliards\$ US de dette d'IBM touchés par la décade reçoivent désormais un AA-, comparativement à un triple A. Moody's, pour sa part, avait ramené sa cote à Aa2, soit

l'équivalent d'un double A pour Standard & Poor's.

Les efforts de restructuration de certains fabricants d'ordinateurs ont été entravés par la détérioration des économies japonaise et européenne, notamment allemande, mais les analystes prévoient qu'ils finiront par payer.

«À long terme, le potentiel bénéficiaire des fabricants d'équipements, résultant d'une concentration et d'un reprise modeste, pourrait conduire à leur revalorisation en bourse», estime John Jones de Salomon Brothers.

Selon lui, bien qu'Amahl, un des principaux rivaux d'IBM sur le marché des gros ordinateurs, s'attende à des pertes au quatrième trimestre, il prévoit aussi un bénéfice de 5 cents par action.

Parmi les autres firmes informatiques qui ont déjà laissé entendre qu'elles annonceraient des résultats encourageants, figurent les fabricants d'ordinateurs personnels (PC) comme Compaq et Apple.

A cet effet, Apple a annoncé une baisse de 2,8% de son bénéfice net au premier trimestre à 161,3 millions\$ US (1,33\$ US par action), comparativement à 166 millions (1,36 l'action) un an auparavant.

Par contre, ses ventes ont progressé de 7,4% pour atteindre un record de 2 milliards\$ US, comparativement à 1,86 milliard au premier trimestre de 1992. Entre ces deux périodes, la demande pour les produits Apple s'est accrue de 31%.

Si certains fabricants de PC comme Everex, qui a fait faillite, ont fait les frais d'une réduction des marges due à la guerre commerciale dans cette branche, d'autres ont bénéficié de la demande plus forte, comme Apple, Compaq et la division PC d'IBM.

Michele Preston, de Merrill Lynch, s'attend à une hausse marquée des revenus d'Apple, qui annoncera jeudi les résultats de son premier trimestre.

■ Klondike

échantillon restreint d'humains et on détermine la posologie. Enfin, dans une troisième phase clinique, le produit est testé sur un vaste échantillon de malades en comparant l'efficacité du nouveau produit avec les traitements existants.

Le 3TC a atteint cette dernière étape de ce long processus qui mène ultimement, après bien des années (cinq ans environ), à l'approbation de la FDA, s'il y a lieu.

Dans cet «enfer» bureaucratique, bénéficiaire de l'expertise d'une compagnie comme Glaxo en cette matière est un avantage de taille qui fait l'envie de bien des petites sociétés de biotechnologie.

C'est le cas notamment de la société californienne Scios Nova. Comme bien des compagnies de biotechnologie, Scios Nova engloutit des dizaines de millions par année afin de poursuivre ses recherches sur quelques produits prometteurs. «Ils font de la recherche de première classe mais ils ont une tendance à avoir des projets et non pas des produits», critique Mme Cynthia Robbins-Roth, rédactrice en chef du magazine spécialisé californien Bio-Venture View.

Devant les investisseurs réunis lors de la convention de Hambrecht & Quist, le président de Scios Nova, répondant à la grogne des actionnaires de sa compagnie, faisait d'ailleurs son mea culpa: «C'est facile de mener un produit jusqu'à la phase des essais cliniques. C'est beaucoup plus difficile de l'en sortir pour qu'il atteigne enfin le marché»,

a-t-il admis.

D'autres écueils entravent la route de ces jeunes compagnies, notamment celles qui font du génie génétique. C'est le sort de la société Calgene qui a mis au point une super tomate dont certains gènes sont modifiés. Grâce à cette altération des gènes qui font mûrir et ultimement pourrir la tomate «naturelle», Calgene entend mettre en marché dès janvier prochain ses nouvelles tomates qui seront cueillies mûres et garderont leur fraîcheur plus longtemps sur les tablettes des supermarchés. Règle générale, les tomates, surtout l'hiver, sont cueillies vertes et mûries artificiellement. Les Flavr Savr auront bien meilleur goût, promettent ses inventeurs.

C'est sans compter sur les activistes américains qui voient dans ces tomates génétiquement tripotées d'éventuelles «killer tomates», du genre qui figure dans un film de série B des années 50.

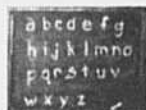
Le jour de l'ouverture de la convention lundi dernier, des représentants de l'organisation Pure Food Campaign mettaient en garde le journaliste du DEVOIR contre les méfaits de ces tomates «bioniques» et soulignait que la société Les Soupes Campbell avait écarté l'idée d'en incorporer dans sa soupe aux tomates, ce que le quotidien *San Francisco Examiner* avait mis à sa une le matin même. Un homme averti en vaut deux.

Ce jour-là, le président de Calgene, accusant ce journal de manque de professionnalisme, soutenait que les tomates Flavr Savr étaient destinées au marché des produits frais et qu'il n'avait jamais été question qu'on en retrouve dans la célèbre soupe. Une histoire à suivre.

Malgré les risques élevés liés à l'industrie de la biotechnologie, l'argent, qui déborde des coffres des fonds de retraite et d'investissement américains, continue d'affluer. En 1991, cette industrie a levé 4 milliards\$ sous forme d'émissions d'actions ou de débentures. L'an dernier, malgré que le marché boursier pour ces titres a connu un recul marqué, ces compagnies ont recueilli 1,4 milliards\$, dix fois plus que les émissions REA au Québec en 1991, toute catégorie confondue.

Au cours de la décennie, les analystes prévoient que les entreprises de biotechnologie, dont seulement une sur dix connaîtra le succès dans le meilleur des cas, selon Tim Wilson, recueilleront de 10 à 40 milliards\$.

La plupart des gens croient qu'il n'y a qu'une façon d'aider le monde en développement. Nous en avons 26.



INFORMATIQUE

André Salwyn

Collaboration spéciale

EN CE début d'année, les prédictions vont bon train dans l'univers de l'informatique. Des nouveautés sont attendues tant du côté du matériel que du côté du logiciel, mais avec une certaine réserve qui reflète de façon indubitable l'état de l'économie et les moyens financiers limités dont disposent les entreprises et les particuliers.

Première bonne nouvelle pour ceux qui, justement, ont des moyens limités: une baisse sensible du prix des ordinateurs et des périphériques.

Les grandes marques veulent en effet reconquérir une partie importante du marché qu'elles ont perdu aux mains des clones venus d'Asie. Elles vont donc maintenant offrir leur produits à des prix beaucoup plus compétitifs.

De plus, de nouveaux microprocesseurs utilisant la nouvelle puce 586 surnommée «Pentium» feront leur apparition ce printemps. La mise en marché d'ordinateurs 586 devrait entraîner

automatiquement une baisse du prix des ordinateurs 386 et 486.

La «Pentium» doit encore faire ses preuves quant à sa puissance et à sa rapidité mais les premiers rapports sont très flatteurs. Cette puce, prévoit-on, sera surtout utilisée au début dans des ordinateurs agissant comme têtes de réseaux.

Il ne faut pas oublier cependant qu'une carte principale porteuse de cette puce se vendra pas moins de 1700 \$.

Chez Apple, on anticipe une grande offensive dans le domaine des blocs-notes qui devrait faire mal aux vendeurs de blocs-notes utilisant le DOS. La boule roulante incorporée dans le clavier constitue un des gros atouts de Apple. Les blocs-notes DOS utilisent encore une souris amovible. Cette boule facilite beaucoup l'utilisation du bloc-note en milieu restreint.

Apple promet aussi de mettre sur le marché des mini-ordinateurs de format portefeuille qui utilisent un crayon lumineux au lieu d'un clavier pour communiquer avec l'ordinateur. Ce crayon contient une cellule photoélectrique qu'il suffit de pointer sur l'écran de l'ordinateur

pour transformer ce dernier en périphérique d'entrée.

Se vendant à moins de 1000 \$, ces mini-ordinateurs seront à la fine pointe de la technologie et les premiers rapports d'essais les décrivent comme «spectaculaires». Un de ces prototypes contenait le plan d'une ville permettant à son utilisateur non seulement de se rendre d'un point A à un point B par le chemin le plus court mais de lui faire éviter tout embouteillage sur le parcours par l'utilisation de rapports sur la circulation transmis par satellite.

Toujours dans le domaine du matériel, on prévoit la disparition progressive des unités de disques 5,25 po et leur remplacement par des unités Floptical de 3,5 po capables de lire et d'écrire sur des disques ayant une capacité de 21 Mo.

On prévoit aussi une demande accrue pour les unités de disques CD-ROM (disques compacts).

Un des grands événements de cette année sera le lancement du nouveau système d'exploitation Windows NT. Si ce système s'avère solide, il pourrait s'imposer comme la norme dans le domaine de l'informatique dans un avenir plus

ou moins rapproché. Il signifierait en tout cas une sérieuse remise en cause du système d'exploitation OS2 mis de l'avant par IBM.

Mais si Windows NT ne répond pas aux attentes, les promoteurs d'OS2 se réjouiront car Microsoft (le créateur de Windows) devra alors se réfugier en catastrophe dans des versions améliorées de Windows (on parle de versions 3.2 et 4.0) mais qui n'offrent toujours pas une vraie forme de multitâche comme le fait OS2.

Enfin de gros progrès sont attendus dans le domaine de la «réalité virtuelle» avec de plus en plus de programmes permettant de faire ses emplettes sans sortir de chez soi.

Un de ces programmes permettrait par exemple d'entrer en contact avec un magasin d'alimentation, de voir à l'écran les étalages, de choisir les aliments que l'on désire et de faire glisser l'image de ces aliments dans un panier situé dans un coin de l'écran.

Au moment où vous quittez le magasin, une liste apparaît sur l'écran donnant le détail de votre commande qui vous sera livrée chez vous le lendemain.

Bush laisse à Clinton un lourd héritage économique

WASHINGTON (PC) — Bill Clinton a été inondé de conseils lorsqu'il s'est adressé aux hommes d'affaires et aux spécialistes.

Un spécialiste de l'immobilier de Chicago a affirmé qu'il était indispensable d'investir dans la construction domiciliaire.

Le président d'Amtrack, Graham Claytor, estimait que la mise en place d'un réseau ferroviaire de grande qualité pour passagers accélérerait la productivité. On y parviendrait en investissant environ un milliard de dollars.

Le président d'une compagnie d'informatique croyait pour sa part que l'Etat américain devrait investir beaucoup dans la recherche sur les ordinateurs. Les fermiers ont loué les investissements dans l'agriculture. Les banquiers ont vanté la déréglementation dans leur sphère d'activité.

La cohérence de la politique économique promise par Clinton risque donc d'éclater sous l'influence de nombreux groupes d'intérêt et de lobbies.

Le républicain George Bush laisse donc au démocrate Bill Clinton une économie qui mettra rapidement à l'épreuve la capacité du nouveau président de faire les choix rapides, choix qui, de sa propre admission, sont absolument nécessaires.

Sous l'administration Bush, qui répugnait à augmenter les taxes, le déficit budgétaire a grimpé. La même chose s'était produite sous Reagan, qui maintenait le taux de taxation à un faible niveau mais gavait littéralement les militaires.

Clinton hérite d'une dette nationale s'établissant à plus de 3000 milliards, sans compter d'ambitieux programmes institués par son prédécesseur en vue d'accroître les dé-



PHOTO AP

Un garde tient la porte pour les déménageurs chargés de transporter les effets personnels du président George Bush.

penses en éducation, pour combattre la pauvreté urbaine, restaurer le réseau routier et améliorer les services de santé.

En 1992, la dette américaine représentait plus de la moitié de l'économie nationale, atteignant 51% du produit national brut, contre 26% seulement lorsque Reagan prit le pouvoir, en 1981.

La Guerre froide ayant pris fin sous l'administration Bush, Clinton pourra toutefois, au cours des cinq prochaines années, réduire le budget militaire de 100 milliards. Une

partie de cet argent, toutefois, devra être utilisée pour recycler les militaires qui perdront leurs emplois et reconstruire les industries qui perdront de lucratifs contrats de la Défense. D'éventuelles interventions à l'étranger, comme c'est le cas actuellement en Somalie, pourraient également nécessiter de nouveaux investissements.

Bush repasse par ailleurs à son successeur une autre patate chaude: le projet de traité de libre-échange nord-américain.

Les partisans du libre-échange

■ GATT

ligné Jacques Delors, président de la Commission européenne, dans une interview qui sera diffusée samedi par la télévision belge RTBF.

«Malheureusement, de l'autre côté de l'Atlantique, il y a des hésitations et des retours en arrière», a-t-il ajouté.

La CEE juge par exemple totalement insuffisante l'offre américaine en matière de réduction des barrières aux échanges et de libéralisation du commerce des services et des textiles et les Américains eux-mêmes admettent avoir reculé.

De hauts fonctionnaires de la Commission européenne estiment qu'il est désormais pratiquement

impossible de réaliser des progrès avec l'administration de George Bush.

Ils se préparent à une longue période de transition avec les négociateurs de Bill Clinton, qui sont en outre présumés plus intransigeants que leurs prédécesseurs.

Leon Brittan, commissaire européen aux Relations économiques extérieures, un libéral partisan d'un accord rapide pour relancer la croissance économique, a d'ailleurs demandé à rencontrer rapidement le successeur de Carla Hills, la représentante au Commerce de l'administration Bush.

L'objectif serait de conclure le plus vite possible après l'entrée en fonctions du nouveau président. Car

le temps presse.

La procédure dite de «fast track» — voie rapide qui oblige le Congrès américain à se prononcer en bloc sur les résultats des négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) — expire en effet le 1^{er} mars.

Après cette date, les parlementaires américains pourront passer en revue les résultats secteur par secteur, avec des risques beaucoup plus importants de voir des majorités rejeter tel ou tel point de détail pour des raisons corporatistes.

La Communauté, qui estime avoir fait sa part du chemin, juge en tout cas sa responsabilité dégagee dans le blocage et fait contre mauvaise fortune bon cœur.

«La Communauté est désormais en position de force avec les Américains», a expliqué un diplomate européen. «Ce sont les États-Unis qui bloquent et les autres pays du GATT le savent».

Ce délai fait le jeu de la France, qui avait brandi la menace d'un veto contre tout accord du GATT contraire à ses intérêts agricoles, mais aurait été embarrassée de poser un geste lourd de conséquence pour la construction européenne.

Il permet en tout cas au gouvernement français, qui peut se targuer d'avoir tenu bon jusqu'à présent, d'«oublier» pratiquement ce dossier pendant la campagne pour les élections législatives de mars prochain.

Avis de la Commission des transports du Québec

Suite de la page B4

No.: Q-93-10780-2

TRANSPORT DAMACEL INC.
31 Manic 8
St-Rosaire (Québec)
GO2 1K0

LICENCE INTRAPROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales du comté, les territoires et les communautés urbaines et régionales.

AVIS DIVERS ET INFORMATION GÉNÉRALE

ERRATUM
Veuillez noter qu'à la publication du 5 décembre 1992, à la page B-5 sous la rubrique «Location», au no de référence M-92-22810-0, la description du permis 3-M-600413-060A aurait dû se lire Location à long terme au lieu de location à court terme.

Les heures officielles d'ouverture et de fermeture de nos bureaux sont: 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Bureau de Québec
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1 643-5694

Bureau de Montréal
505, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H2L 1K2 873-6414

L'administratrice
Lise Villeneuve

Québec

★ ★ ★ ★ ★

RÉDACTEURS EN CHEF

Le samedi à 18 h

Animée par **Lise Bissonnette**, directrice du quotidien **Le Devoir**, une émission qui réunit, chaque semaine, journalistes, politologues et diplomates des cinq continents pour un tour d'horizon des grands événements dans le monde.

Diffusé au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine et dans les Caraïbes, c'est un débat sur l'actualité. À TV5, câble 15*.

Produit par Larry Shapiro — Les Affaires Mondiales en collaboration avec TV5.

★ ★ ★ ★ ★

LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

* Peut varier. Consultez votre câblodistributeur.

TOUT UN DÉBAT!

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 985-3333

Administration..... (514) 985-3333

Avis publics..... (514) 985-3344

Annonces classées..... (514) 985-3344

Publicité..... (514) 985-3399
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 985-3355
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
2050, de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec) H3A 3M9

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Images américaines

Les Américains arrivent à faire du documentaire qui nous refile de la fiction et à fabriquer de la fiction qui ressemble à la réalité documentaire

Paul Warren

Professeur de cinéma
Département des littératures
Université Laval

DÉCIDÉMENT, les Américains sont plus que jamais les grands maîtres des images animées, des *movies*, comme ils les appellent.

Ils en sont arrivés à faire du documentaire qui nous refile de la fiction, autant et aussi bien qu'à fabriquer de la fiction qui ressemble à s'y méprendre à la réalité documentaire.

La réalité au profit de la fiction

Depuis la fin de la guerre froide, les images américaines ne rencontrent plus aucun obstacle à leur démantèlement d'occuper, sensationnellement, la totalité de l'espace écranique à même tous les supports (cinématographique, télévisuel, vidéographique).

Les images récentes du débarquement en Arabie Saoudite et de la «Tempête du désert» qui s'en est suivie, ont montré sur tous les écrans du monde la force de frappe des Américains.

Le temps est bien révolu où les Marines débarquaient en douce et à la faveur de la nuit dans la Baie des Cochons, pour cacher aux Soviétiques les images de leur réalité.

Les images récentes du débarquement en Arabie Saoudite et de la «Tempête du désert» qui s'en est suivie ont montré sur tous les écrans du monde la force de frappe des Américains, leur flamboyance guerrière, leur esprit chevaleresque, leur sainte colère de justicier et de redresseur de torts.

Aux images de la guerre sainte américaine du Golfe ont succédé les images bibliques de la Somalie

qui disent au monde entier que les Américains, s'ils savent châtier les coupables (surtout s'ils sont démoniaques), sont capables aussi de s'apitoyer sur la misère humaine, de panser les plaies, de nourrir les affamés et d'amuser les enfants.

Il est clair que rien n'empêche plus désormais de mettre en scène la réalité pour en projeter les images. J'ai vu à la télé cette image émouvante d'un Marine essuyant le visage maculé d'un enfant noir rachitique, avec, en surplomb, ce commentaire inquiétant du journaliste : «*You can read in the eyes of this child that he has never been treated this way before*».

Il importe de noter que ces images de paix autant que les images de guerre qui les précèdent sont bel et bien des images documentaires.

Et pourtant, étrangement, elles font surgir le dualisme mythique américain qui circule, depuis le western, dans la fiction hollywoodienne: le héros au grand cœur plein de tendresse pour la veuve et l'orphelin, mais qui doit, à son corps défendant et la mort dans l'âme, frapper le vilain.

Il me paraît évident que Bush, qui veut passer dans l'histoire, pour un grand président américain, utilise, de toute urgence, les deux mois qui lui restent de Maison-Blanche pur boucler la boucle et immortaliser son image et cela, en complétant l'imagerie en deux temps de la mythologie USA.

Il n'avait pas eu la possibilité de terminer son film documentaire en Irak : la phase guerrière, «Tempête du désert», n'avait pas eu sa phase pacifique, «reconstruction de Bagdad» qui était prévue dans ses plans.

Le héros américain se trouvait ainsi dangereusement en déséquilibre, ce qui n'est pas étranger à la dégringolade de Bush dans les sondages et, finalement, à sa défaite aux mains de son rival Clinton. Mais Bush a du ressort.

Même si son cinéma prend du temps à se faire et ne lui sert plus à se maintenir en selle à la présidence, même s'il est obligé d'exécuter son tournage en Afrique au lieu du Proche-Orient, il est en train de finir son film, en donnant, très binairement et cinématographiquement, au champ «Tempête du désert» son contrechamp «Restoring Hope».



La fiction qui bouffe la réalité

On ne dira jamais assez la vocation réaliste du cinéma américain. A un point tel que l'on pourrait facilement prouver la thèse que toute la fiction hollywoodienne depuis son origine tend vers le documentaire.

On assiste, actuellement, à une telle collusion entre la fiction et la réalité documentaire qu'il devient impossible, dans de nombreuses séquences d'un même film, de faire la différence entre le jeu fictionnel et le non-jeu documentariste.

S'il apparaît à l'analyse que les images de la réalité du débarquement des Marines en Irak puis en Somalie transportent avec elles, à notre insu, certains aspects et quelques structures de base de la fiction hollywoodienne, c'est un fait qui saute aux yeux, lorsqu'on se place du côté de la fiction, que Hollywood est en train d'opérer la fusion avec la réalité documentaire.

Le dernier film d'Oliver Stone, *JFK*, est une œuvre charnière dans le grand mouvement vers le réalisme de la cinématographie hollywoodienne.

Jamais encore on n'avait osé, de

manière aussi systématique, aller si loin. Quand Spielberg, il y a vingt ans, tournait *Jaws*, on acceptait, cela allait de soi dans un film américain, surtout depuis Capra et Hitchcock, qu'il appuie sa fiction sur des matériaux de l'environnement quotidien, histoire de donner au comportement de ses personnages un supplément de vraisemblance et, ainsi, augmenter le suspense.

Comme dans cette séquence où le héros Brodie feuillette un magazine nous montrant, en gros plans, à lui et à nous, spectateurs, les photos prises sur le vif des méfaits du «grand blanc mangeur d'hommes»: la jambe d'une victime arrachée, un torse déchiqueté, la coque d'un bateau défoncée...

Et tout cela, cependant qu'en montage parallèle, nous voyons son petit garçon assis dans une chaloupe à quai au bord de la mer, à proximité de la maison.

Le comportement de Brodie

Le comportement affolé de Brodie qui réferme brusquement son magazine, qui fait irruption sur la galerie et qui hurle à son fils de sortir immédiatement de l'embar-

cation est ressenti de plein fouet par le spectateur.

Les photographies authentiques du magazine accentuent le danger que court l'enfant. La fiction se laisse emporter par l'irréversibilité du documentaire.

Pas si documentaires que ça ces photos, pourtant.

Elles sont arrangées par «le gars des vues», certaines d'entre elles sont truquées, comme ces trois hommes debout dans la gueule d'un requin pour en montrer la dimension monstrueuse; elles se glissent dans la fiction, fonctionnellement et en montage invisible.

Avec *JFK*, le cinéma américain va beaucoup plus loin, de manière infiniment plus pernicieuse et problématique.

L'opulente fiction hollywoodienne d'Oliver Stone prend en pâture des documents réels archiconnus, tournés en direct par des journalistes ou des photographes amateurs, des images animées ou fixes, en noir et blanc, souvent mal cadrées, sautillantes et floues.

Ces images-là — celle du président Kennedy s'écroulant dans sa voiture, celle de Jacqueline Kennedy se portant au secours de son mari, celle de Oswald tiré à bout portant par Ruby, celle du vice-président Johnson la main levée prêtant serment, pour ne mentionner que les plus célèbres parmi les quelques centaines que contient le film — n'ont rien à voir en soi avec la fiction cinématographique.

Elles n'ont pas été arrangées en vue de son fonctionnement, elles ne font que refléter tout simplement quelques aspects d'une réalité.

Et pourtant, dans le film *JFK*, elles sont utilisées à toutes les sauces: elles sont reprises telles quelles, elles sont recyclées photogramme par photogramme, elles sont reconstituées, soit en noir et blanc, soit en couleur, avec des acteurs qui ressemblent comme deux gouttes d'eau aux personnages originaux.

Mais surtout, ces images documentaires, semi-documentaires, pseudo et faussement documentaires s'offrent constamment à la superstar Kevin Costner (qui devient ainsi plus vrai que le véritable procureur Garrison qu'il personnifie à l'écran) pour lui permettre de faire la preuve (qui de-

vient irrécusable dans l'esprit des spectateurs) que l'assassinat de Kennedy est un complot ourdi par la Maison-Blanche.

Le plus grave, en bout de ligne, ce n'est pas que le spectateur soit roulé, trois heures durant, dans ce qui, ironiquement, devient un véritable complot cinématographique, mais que le cinéma documentaire soit bouffé, systématiquement, comme jamais auparavant, par le cinéma de fiction.

Nous assistons, en fait, à une phase déterminante de la fiction cinématographique américaine. Jusqu'ici, Hollywood se contentait d'arranger des morceaux de réalité pour les mieux couler dans sa fiction.

Bush, qui veut passer à l'histoire, utilise les deux mois qui lui restent de Maison-Blanche pour immortaliser son image.

Désormais, pour lutter contre la télévision et la vidéo, il met carrément la main sur le cinéma documentaire (il est à noter qu'il fait de même avec le dessin animé, on n'a qu'à penser à Roger Rabbit).

Quand on pense que Spike Lee, l'un des rares réalisateurs américains qui travaillaient à renouveler les formes de la fiction cinématographique, s'est fait récupérer.

Il vient de faire *Malcolm X*, un film dispendieux, dans la mouvance du nouveau réalisme américain et qui cherche à battre *JFK* sur son propre terrain en mélangeant habilement et très techniquement réalité et fiction.

La boucle est bouclée. Du côté de la fiction, les images hollywoodiennes du grand écran, en se superposant aux images de la réalité américaine, acquièrent une authenticité sans précédent; du côté de la réalité, les images américaines du petit écran qui nous sont données en direct et comme à l'improviste nous ramènent au fictif de la mythologie USA.

Le Devoir prend un tournant historique

Au lendemain de son 83e anniversaire, le quotidien conclut une entente de restructuration financière majeure

(La direction du DEVOIR présentait hier en conférence de presse ses nouveaux partenaires et les outils de son développement.)

AU LENDEMAIN de son 83e anniversaire, le lundi 11 janvier dernier, LE DEVOIR prenait un tournant historique.

L'imprimerie populaire limitée, société éditrice du quotidien, concluait une entente de restructuration financière majeure avec un ensemble d'investisseurs et de prêteurs, ainsi qu'avec son principal fournisseur, les Imprimeries Quebecor.

Cette entente permet au DEVOIR de liquider ses dettes et d'injecter dans l'entreprise des sommes suffisantes pour soutenir et outiller son développement.

Les grandes lignes de l'entente

• Les Imprimeries Quebecor ont conclu avec l'imprimerie populaire un accord global d'une valeur de 2 050 000 \$, comprenant notamment la cession de l'immeuble situé au 211, rue du Saint-Sacrement et une importante radiation de dette.

L'assainissement des fondations de la maison est terminé.

LE DEVOIR peut désormais se consacrer à son développement, dans le respect de sa tradition d'excellence.

• Les fiduciaires de l'imprimerie populaire limitée et la directrice du DEVOIR, qui est leur mandataire, ont convenu de la création d'une filiale, appelée LE DEVOIR inc., qui publiera désormais le journal. L'imprimerie populaire conservera la majorité des actions votantes de la nouvelle compagnie et nommera la majorité des membres de son conseil d'administration.

• Un groupe diversifié d'actionnaires ont investi 1 050 000 \$ dans cette nouvelle compagnie: le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, le Fonds de coopération Desjardins, la Société de placement en

entreprises du Québec (SPEQ) formée par l'ensemble des salariés du DEVOIR, la Banque Nationale du Canada, la Corporation et la Banque La Laurentienne, le groupe Vidéotron ltée, le groupe Natrel inc., le groupe Jeumont-Schneider, le groupe Optimum et Communications Stratégique.

Une entente de principe, tout juste conclue jeudi dernier entre la direction du DEVOIR et le Fonds de soutien des travailleuses et travailleurs du Québec, prévoit un placement supplémentaire de 125 000 \$, sous réserve de l'approbation des autres actionnaires institutionnels.

• LE DEVOIR inc. a contracté deux importants prêts de refinancement. La Société de développement industriel du Québec (SDI) a consenti un prêt participatif de 750 000 \$ et la Banque fédérale de développement un prêt à redevances de 200 000 \$.

• Parallèlement à cette importante restructuration de sa base financière, LE DEVOIR a négocié et vient de signer cette semaine le renouvellement, à des conditions avantageuses, du contrat d'impression qui le relie à l'imprimerie Dumont, des Imprimeries Quebecor inc., et celui du contrat de

prise, mais respecter son caractère unique, notamment l'indépendance exceptionnelle que le fondateur, Henri Bourassa, a voulu léguer à la direction du quotidien.

Les dispositions de l'accord donnent un important rôle aux nouveaux actionnaires au sein du Conseil mais garantissent de façon expresse le contrôle continu de l'imprimerie populaire sur la nouvelle compagnie et la totale indépendance rédactionnelle du quotidien.

Les fiduciaires de l'imprimerie populaire, garants formels de l'héritage du DEVOIR, se sont déclarés entièrement satisfaits de ces dispositions.

LE DEVOIR est honoré d'avoir réussi à rassembler un groupe aussi diversifié d'investisseurs et de prêteurs, qui ont cru au plan de développement de l'entreprise et à sa capacité de le mener à bien. Il est particulièrement redevable aux Imprimeries Quebecor, dont la collaboration amicale et généreuse était indispensable à toute l'opération.

Mais nous tenons à souligner la collaboration extraordinaire des employés à ce plan. Non seulement ont-ils participé à sa définition à travers diverses instances, mais encore ont-ils collectivement investi la somme de 200 000 \$ en achat d'actions du DEVOIR inc. Il y a là un signe de confiance dont le conseil d'administration du DEVOIR et sa direction sont particulièrement touchés.

La nouvelle injection de fonds dans LE DEVOIR permet diverses opérations dont certaines sont déjà visibles. LE DEVOIR a quitté la rue du Saint-Sacrement pour emménager dans de nouveaux locaux entièrement conçus pour ses besoins propres, pour la première fois de son histoire.

Le journal est désormais produit par un système informatique de pointe, qui lui donne une souplesse sans précédent. La rédaction s'est enrichie de plusieurs postes dont les effets sont déjà sensibles dans nos pages.

Ils seront encore plus visibles au cours des prochaines semaines. Le 26 janvier prochain, les lecteurs retrouveront LE DE-



La directrice du DEVOIR, Mme Lise Bissonnette, en compagnie du président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland, du rédacteur en chef, M. Bernard Descôteaux, et du journaliste, M. Serge Truffaut, lors de la conférence de presse, hier, dans les nouveaux locaux du journal.

VOIR sous un nouveau graphisme, dont l'élégance, la vitalité, l'actualité, n'enlèvent rien à la personnalité d'un journal d'information et d'idées qui se situe dans un créneau de qualité.

De nouvelles chroniques feront leur apparition, en page éditoriale et ailleurs, et les sections seront partout renforcées, avec un effort particulier pour la vie urbaine, l'économie, les affaires internationales.

Le deuxième cahier quotidien offrira des rendez-vous récurrents autour de thèmes contemporains. Les cahiers culturels feront également peu neuve et accueilleront de nouvelles signatures.

La Fondation du DEVOIR prendra elle aussi un virage. Après avoir soutenu le journal par diverses activités relevant de la collecte de fonds, elle s'intéressera plutôt à des projets de diffusion et de rayonnement du journal, et participera ainsi plus intensément à sa vie.

Les Amis du DEVOIR deviennent en somme ses partenaires, sous de multiples formes. L'assainissement des fondations de la maison est terminé, nous sommes heureux de pouvoir désormais nous consacrer enfin à son développement, en satisfaisant aux plus hautes exigences de nos lecteurs et de notre tradition d'excellence.

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Charlier, Louis-Gilles Francoeur, Jean-Denis Lamoureux, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Vear, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélar (responsable), Yves d'Avignon, Paule Des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique : Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Catherine Léconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale : François Brousseau (éditorialiste), Sylviane Tramer, Clément Trudel; à l'information politique : Josée Boileau, Jean Dion, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); à l'information sportive : Roland-Yves Carignan, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction); **LA DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); **LA PUBLICITÉ** Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibea, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise

Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); France Grenier (secrétaire). **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration), Raymonde Guay (responsable du financement privé). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. **LA PRODUCTION** Johanne Brunet, Lynda Di Cesari, Richard DesCormiers, Michael Schneider, Louis Simoneau. **LES ANNONCES CLASSES ET LES AVIS PUBLICS** Yves Williams (superviseur), Marion Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. **LE DEVOIR** est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 2050, rue de Blouy, Montréal, H3A 3M9. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division des Imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue St-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc. située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général : (514) 985-3333. Le Devoir (USPS = 003708) is published daily by l'imprimerie Populaire, Limitée, 2050 De Blouy, 9e étage, Montréal, Québec H3A 3M9. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.